



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.2

Numéro de la demande : 2016-2995
Demande : Modifications à l'étiquette d'un produit : délai d'application
Produit : Insecticide systémique en suspension aqueuse Admire 240
Numéro d'homologation : 24094
Principe actif : Imidaclopride
Numéro de document de l'ARLA : 2706302

But de la demande

La présente demande a pour but de modifier l'étiquette d'une préparation commerciale, l'insecticide systémique en suspension aqueuse Admire 240. Les modifications sont l'ajout de deux restrictions afin de réduire l'exposition des pollinisateurs.

Évaluation des propriétés chimiques, de la valeur et des effets sur la santé

Aucune évaluation des propriétés chimiques, de la valeur et des effets sur la santé n'était requise pour la présente demande.

Évaluation des effets sur l'environnement

Les restrictions en matière de doses et de délai d'attente après la récolte proposées sur l'étiquette devraient aider à réduire l'exposition potentielle des pollinisateurs. Les modifications proposées à l'étiquette ont été examinées et jugées acceptables.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des modifications proposées à l'étiquette de l'insecticide systémique en suspension aqueuse Admire 240 et peut appuyer ces changements à l'étiquette du produit.

Référence

Aucune.

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.